
**Groupe de travail sur le renforcement de
la Convention sur l'interdiction de la mise
au point, de la fabrication et du stockage
des armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

17 mars 2023
Français
Original : anglais

Première session
Genève, 15 et 16 mars 2023
Point 3 de l'ordre du jour
Adoption de l'ordre du jour

**Ordre du jour du Groupe de travail sur le renforcement
de la Convention**

1. Ouverture de la session du Groupe de travail.
 2. Élection du (de la) Président(e) et des Vice-Président(e)s du Groupe de travail.
 3. Adoption de l'ordre du jour du Groupe de travail.
 4. Reconduction du Règlement intérieur du Groupe de travail.
 5. Questions de procédure et d'organisation relevant du mandat du Groupe de travail.
 6. Recensement, examen et élaboration de mesures concrètes, y compris d'éventuelles mesures juridiquement contraignantes, et formulation de recommandations visant à institutionnaliser la Convention et à renforcer son application sous tous ses aspects relevant du mandat du Groupe de travail.
 7. Questions diverses relevant du mandat du Groupe de travail.
 8. Adoption du rapport du Groupe de travail.
-

